

Liste des pièces à fournir pour les exportateurs négociants

I-1. DEMANDE D'INSCRIPTION INITIALE:

I.1.1. Pour les personnes morales (SA ; SARL ; SARL AU ; SNC ; SCS ; GIE) :

- **Demande d'inscription** sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du Directeur Général de l'E.A.C.C.E., précisant notamment :
 - Les éléments d'identification et les coordonnées complets de la personne ou de l'entreprise concernée ;
 - La liste des produits dont l'exportation est envisagée.
- **Formulaire d'engagement** dûment complété et authentifié par le représentant désigné de l'établissement demandeur :
 - Pour les produits agricoles transformés et algues marines: **FOR_CTC_012**
 - Pour les fruits & légumes à l'état frais : **FOR_CTC_046**
 - Pour les produits de la pêche : **FOR_CTC_073**
- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).
- **Copie du certificat d'inscription au registre du commerce modèle 2*** (appuyé par le modèle 7 de l'année en cours dans le cas où le registre du commerce modèle 2 de création ne date pas de l'année en cours).
- **Procès-verbal** de la dernière assemblée générale pour les **SA**.
- **Copie des statuts** de la société
- **Copie de la pièce d'identité** valide du représentant de l'entreprise.
- **Copie de dépôt de la marque** : Pour l'exportation de fruits et légumes frais, Copie de dépôt de la marque commerciale (auprès de l'OMPIC) ou **autorisation d'utilisation** des marques appartenant à des tiers appuyée par copie de dépôt du détenteur.
- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie

Pour la pêche hauturière : joindre également :

- Attestation pour inscription exportateur des produits de la pêche hauturière « **FOR- CTC- 027** » **en plus du formulaire d'engagement « FOR- CTC- 073 »**
- Copie(s) de(s) la licence(s) de pêche du(es) bateau(x) ou chalutier(s) exploités(s)



- Copie de l'acte de nationalité de chaque bateau ou chalutier exploité
- Copie de l'acte de vente (ou autre document valide de faire valoir le droit d'exploitation) dans le cas où le nom d'une autre société figure sur la licence des pêches.

I.1.2. Pour les personnes physiques :

- **Demande d'inscription** sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du Directeur Général de l'E.A.C.C.E., précisant notamment :
 - Les éléments d'identification et les coordonnées complets de la personne ou de l'entreprise concernée ;
 - La liste des produits dont l'exportation est envisagée.
- **Formulaire d'engagement** dûment complété et authentifié par le représentant désigné de l'établissement demandeur :
 - Pour les produits agricoles transformés et algues marines et algues marines: **FOR_CTC_012**
 - Pour les fruits & légumes à l'état frais : **FOR_CTC_046**
 - Pour les produits de la pêche : **FOR_CTC_073**
- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).
- **Copie du certificat d'inscription au registre du commerce modèle 1*** (appuyé par le modèle 7 de l'année en cours dans le cas où le registre du commerce modèle 1 ne date pas de l'année en cours).
- **Copie de la pièce d'identité** valide du représentant de l'entreprise.
- **Copie de dépôt de la marque** : Pour l'exportation de fruits et légumes frais, Copie de dépôt de la marque commerciale (auprès de l'OMPIC) ou autorisation d'utilisation des marques appartenant à des tiers appuyée par copie de dépôt du détenteur.
- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie

Pour la pêche hauturière : joindre également :

- Attestation pour inscription exportateur des produits de la pêche hauturière « **FOR- CTC- 027** » **en plus du formulaire d'engagement « FOR- CTC- 073 »**
- Copie(s) de(s) la licence(s) de pêche du(es) bateau(x) ou chalutier(s) exploités(s)
- Copie de l'acte de nationalité de chaque bateau ou chalutier exploité



-Copie de l'acte de vente (ou autre document valide de faire valoir le droit d'exploitation) dans le cas où le nom d'une autre société figure sur la licence des pêches.

I.1.3. Pour les agriculteurs :

- **Demande d'inscription** sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du Directeur Général de l'E.A.C.C.E., précisant notamment :

- Les éléments d'identification et les coordonnées complets de la personne ou de l'entreprise concernée ;
- La liste des produits dont l'exportation est envisagée.

- **Formulaire d'engagement** dûment complété et authentifié par le représentant désigné de l'établissement demandeur :

- Pour les produits agricoles transformés et algues marines: **FOR_CTC_012**
- Pour les fruits & légumes à l'état frais : **FOR_CTC_046**
- Pour les produits de la pêche : **FOR_CTC_073**

- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).

- **Attestation d'agriculteur** délivré par les services compétents.

- **Copie de la Carte d'identité** nationale.

- **Copie de dépôt de la marque** : Pour l'exportation de fruits et légumes frais, Copie de dépôt de la marque commerciale (auprès de l'OMPIC) ou autorisation d'utilisation des marques appartenant à des tiers appuyée par copie de dépôt du détenteur.

- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie

I.1.4. Pour les coopératives :

- **Demande d'inscription** sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du Directeur Général de MOROCCO FOOD EX, précisant notamment :



- Les éléments d'identification et les coordonnées complets de la personne ou de l'entreprise concernée ;
 - La liste des produits dont l'exportation est envisagée.
- **Formulaire d'engagement** dûment complété et authentifié par le représentant désigné de l'établissement demandeur :
- Pour les produits agricoles transformés et algues marines: **FOR_CTC_012**
 - Pour les fruits & légumes à l'état frais : **FOR_CTC_046**
 - Pour les produits de la pêche : **FOR_CTC_073**
- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).
- **Copie des statuts** de la Coopérative (Conforme à la loi 112.12 relative aux coopératives pour les coopératives dont la date de création est postérieure au 18/12/2015);
- **Copie de la pièce** d'identité valide du représentant de l'entreprise ;
- **Copie de Décision de Création** de Coopérative (Pour les coopératives dont la date de création est antérieure au 18/12/2015);
- **Copie de la demande d'inscription** déposée au greffe du tribunal de première instance assortie de l'avis favorable du greffier (Pour les coopératives dont la date de création est postérieure au 18/12/2015) ;
- **Attestation d'approbation de la dénomination** de la coopérative par l'ODCO (Pour les coopératives dont la date de création est postérieure au 18/12/2015);
- **Copie de dépôt de la marque** : Pour l'exportation de fruits et légumes frais, Copie de dépôt de la marque commerciale (auprès de l'OMPIC) ou autorisation d'utilisation des marques appartenant à des tiers appuyée par copie de dépôt du détenteur.
- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie

Pour la pêche hauturière : joindre également :

- Attestation pour inscription exportateur des produits de la pêche hauturière « **FOR- CTC-027** » en plus du **formulaire d'engagement** « **FOR- CTC-073** »
- Copie(s) de(s) la licence(s) de pêche du(es) bateau(x) ou chalutier(s) exploités(s)
- Copie de l'acte de nationalité de chaque bateau ou chalutier exploité
- Copie de l'acte de vente (ou autre document valide de faire valoir le droit d'exploitation) dans le cas où le nom d'une autre société figure sur la licence des pêches.



I.1.5. Pour les Etablissements et entreprises publiques :

- **Demande d'inscription** sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du Directeur Général de l'E.A.C.C.E., précisant notamment :

- Les éléments d'identification et les coordonnées complets de la personne ou de l'entreprise concernée ;
- La liste des produits dont l'exportation est envisagée.

- Formulaire d'engagement dûment complété et authentifié par le représentant désigné de l'établissement demandeur :

- Pour les produits agricoles transformés et algues marines: **FOR_CTC_012**
- Pour les fruits & légumes à l'état frais : **FOR_CTC_046**
- Pour les produits de la pêche : **FOR_CTC_073**

- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).

-Copie des textes de création

-Copie de la Carte d'identité nationale du représentant.

- **Copie de dépôt de la marque** : Pour l'exportation de fruits et légumes frais, copie de dépôt de la marque commerciale (auprès de l'OMPIC) ou **autorisation d'utilisation** des marques appartenant à des tiers appuyée par copie de dépôt du détenteur.

- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie ;

Pour la pêche hauturière : joindre également :

- Attestation pour inscription exportateur des produits de la pêche hauturière « **FOR- CTC- 027** » en plus du **formulaire d'engagement « FOR- CTC- 073 »**

-Copie(s) de(s) la licence(s) de pêche du(es) bateau(x) ou chalutier(s) exploités(s)

-Copie de l'acte de nationalité de chaque bateau ou chalutier exploité

-Copie de l'acte de vente (ou autre document valide de faire valoir le droit d'exploitation) dans le cas où le nom d'une autre société figure sur la licence des pêches.



I.2- DEMANDE DE RENOUELEMENT, D'EXTENSION, DE RETABLISSEMENT OU D'ACTUALISATION D'INSCRIPTION:

- Demande de renouvellement**, d'extension, de rétablissement ou d'actualisation d'inscription sur papier en-tête dûment signée et cachetée à l'attention du directeur général de l'EACCE
- Modèle 7 du registre du commerce** de l'année en cours. (Cas des personnes morales & physiques)
- PV de la dernière Assemblée Générale** annuelle (Cas des coopératives)
- Attestation d'agriculteur** délivrée par les services compétents. (Cas des agriculteurs)
- **Copie des textes de création** (cas des Etablissements et entreprises publiques)
- **Contrat ou équivalent** : Pour les négociants (exportateurs) des produits de la pêche ou des fruits & légumes à l'état frais, un contrat ou équivalent, couvrant la campagne d'exportation, établi avec la ou les unité(s) de traitement, de conditionnement ou de stockage dans la (es) quelle(s) les produits seront traités, conditionnés ou stockés en vue de leur exportation. Il a la possibilité d'ajouter d'autres unités durant la campagne à condition d'adresser une demande et le contrat y relatif, au préalable, aux services concernés de MOROCCO FOOD EX (EACCE).

Pour l'exportation des Fruits & Légumes Frais :

- 1- S'il s'agit de(s) marque(s) propre(s): il appartient à l'intéressé de préciser sur la demande « la(es) marque(s) éventuelle(s) utilisée(s) ».
 - 2- S'il s'agit de(s) marque(s) empruntée(s): il appartient à l'intéressé de fournir **l'autorisation d'utilisation de(s) marque(s)** appuyée par la(es) copies de dépôt(s) de(s) marque(s) s'il y a lieu.
- **Modèle de géolocalisation** des vergers dûment rempli, signé et cacheté par la station pour les exportations des agrumes à destination de la Fédération de Russie

Pour la pêche hauturière : joindre également :

- Copie(s) de(s) la licence(s) de pêche du(es) bateau(x) ou chalutier(s) exploités(s) ;

*** : Pour toutes les créations auprès du centre régional d'investissement, il appartient à l'intéressé de fournir à l'EACCE le bulletin de notification ou le formulaire unique délivré par le centre en question (en remplacement du registre du commerce modèle 2 ou modèle 1) appuyé par le « modèle 7 » de l'année en cours.**

